



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2016

Participants :

Présents : M. Begnis, Chambrial, Gallot, Haziza, Romero, Sauvé.
Mmes. Anders, Garrec, Kamblé, Marcil, Montrat, Proucelle.
Excusés : Mme Racicot, M. Haziza
Invités : M. Pilote, Vivyurka.

La séance est ouverte à 18 h 35 par Mme Kamblé.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Romero; Appuyée : Mme Marcil)

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Présentation

M. Pilote, Directeur des opérations présente un projet d'aménagement de ventilation pour les anciens bâtiments. C'est un projet sur lequel la direction travaille depuis plus de deux ans. Les propositions initiales de climatisation étant trop chères, nous avons recherché une alternative plus abordable financièrement.

Présentation de Terry Vivyurka, de TTF Engineering Inc.

There is currently no ventilation in the classroom. In addition, there is a way to make the cooling system more efficient. In addition, there are ways to enhance the system, because we can take advantage of the way the sun hits the building. We haven't included that in the design, but it is easy to do and we can do it in the future. We have to do some duct work in



the classrooms, and we are talking about exposed duct work. We can also have painted duct work. This is for the outdoor component and would run exposed in the corners of each classroom and we would use the existent system as well. The old system would feed air.

This design is also made to minimize the work in the wall and with the current insulation.

For the cost: once we did the design, we solicited costs from contractors and suppliers. Because we are not contractors, we don't have full control, but in this case, our opinion is about \$245,000.00 which includes all the anticipated abatement, construction, etc.

C'est un système qui permet l'amélioration de la qualité de l'air dans les classes, ainsi que la meilleure gestion de la température dans la classe.

You will have the ability to balance the air from one side to another, and in time, with improvements, you can bring the control to each class. The make up air unit would be helpful to run overnight to cool the classrooms.

Disturbing the insulation: we will have to cut the ceilings in the hallways. The work will be very selective. The cost of abatement will drive the expense of this type of project. The abatement cost is \$20,000.00. We have provided for the unknowns that could be expected in a building like this.

Est-ce que cette ventilation sa la climatisation peut fonctionner la nuit?

On peut contrôler quand on veut – habituellement, ça fonctionne 24 h par jour. La ventilation serait continue, et la climatisation serait ponctuelle.

Although this system has the ability to provide cooling all the time, here, we don't have enough cooling to handle to typical 22degrees about 15% of the year. Nevertheless, with this system, we will reduce the temperature in the classrooms by at least 6 degrees and provide for constant ventilation. It is expected that this would substantially improve the quality of the air in the classrooms.

Au niveau de l'entretien, c'est comme tout l'équipement que nous avons actuellement avec Lormex. C'est un programme, qui pour ces 2 unités de make up air (sur le toit), seraient maintenus sur le même principe. Pour les 4 inspections par année, on paye 9 000,00 \$. Ça va donc faire partie d'un programme d'entretien préventif annuel.



The cleaning of the ducts is also included in the price. These make air units have a filter as well.

La ventilation dans les nouveaux bâtiments est très bruyante. Est-ce que ce sera la même chose là-bas?

There will be a noise, but it is designed to be below recommended levels for a classroom. The beauty of moving this on the roof is to create some distance to minimize the sound. Reducing sound is cost effective and simple. The intention is not replace extreme heat for extreme noise. Your current point of reference is nothing. There will be some noise.

M. Vivyurka quitte la réunion.

La question des toitures des vieux bâtiments et du grand gymnase : en mars dernier, on a eu des problèmes d'infiltration d'eau, en particulier au niveau des laboratoires. Au moment de ces travaux d'urgence, j'ai demandé à notre entrepreneur d'évaluer nos toitures. On a fait ces travaux-là pendant l'été 2016. Il m'a recommandé de faire une étude thermographique des toitures. Le résultat est qu'elles sont imbibées d'humidité. La seule chose qui empêche les infiltrations d'eau, c'est une couche. La recommandation de la firme est de remplacer les toitures; c'est requis, et dans les meilleurs délais. Il n'y a pas de date précise, mais dès que l'argent est disponible. Si on doit réparer de façon urgente, ce sont des coûts énormes, en plus de déplacer les élèves.

Le coût de remplacement des toits est de 410,000 \$. C'est un ordre de grandeur.

Si le Lycée décide de procéder, il y a tout un processus à faire. Je veux faire valider le processus qui est proposé par les ingénieurs, ensuite établir des devis et aller en soumissions.

Quand on a fait l'étude des bâtiments, on a vu que c'était prévu en 2020.

L'idée est qu'on ne peut pas réfléchir à un projet sans l'autre. On ne peut installer des unités sur un toit qui est à refaire. Ce qui paraît important, est de faire le projet, si possible en une seule fois. On peut le faire aussi en deux phases (même si le temps de le faire est limité à l'été). On peut refaire les toits dans un premier temps, avec en urgence les deux bâtiments



(et potentiellement différer le grand gymnase). On peut gérer les fuites dans le gymnase plus facilement que dans les classes.

En termes de délais, c'est un peu court de tout faire en même temps. Quand on fait faire les toits, on ferait déjà prévoir les emplacements des unités. La climatisation/ventilation peut donc être mise en place, en même temps.

S'il fallait choisir, il semble que l'urgence, c'est la toiture.

La priorité était la climatisation/ventilation des vieux bâtiments. Les fuites changent la donne.

Le DAF prend la parole sur la question du financement de ces projets :

La première option est d'emprunter la somme. Je suis en contact avec des banques pour la renégociation des prêts. On va avoir une proposition de la Banque Nationale.

La deuxième option est qu'on ait une partie financée par l'AEFE, qui n'est pas forcément dans une position financière extraordinaire, et financer l'autre partie par un emprunt et des levées de fonds.

Recommandation : on pourrait le faire actuellement sur la trésorerie de l'établissement – sauf qu'on casse le travail de 4 ans en finance. Ce n'est pas jouable dans la situation actuelle. La seule solution viable est d'emprunter. Plus on décale, plus c'est problématique. L'idée est que si c'est possible de le faire, en trouvant le financement, on peut. On a 1,3 million de trésoreries actuellement, mais on n'a pas de réserve.

On envisage aussi un projet de collecte de fonds.

Jean Pilote quitte la réunion à 19 h 46.

On peut se repencher sur la question lors de la rencontre du mois de janvier. On attend des informations supplémentaires pour avoir une meilleure appréciation des options.

Le C.A. donne le mandat de continuer à travailler sur les projets de travaux majeurs.



3. Conflit d'intérêts

Les administrateurs membres du personnel confirment qu'ils sont en conflit d'intérêts pour les votes liés aux ressources humaines, conformément au Règlement.

4. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 28 septembre 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Romero; Appuyée : M. Gallot)

Proposition adoptée à l'unanimité moins une voix (M. Sauvé étant absent le 28 septembre 2016).

Mme Proucelle se présente. Elle a été en poste au Portugal et au Japon – responsable de l'ensemble des organismes culturels. Pendant 9 ans à Bordeaux. Secrétaire générale adjointe de la ville. Actuellement conseiller culturel pour l'ensemble du Canada anglophone. L'an prochain, conseiller culturel et scientifique (double casquette).

Le Lycée Claudel a une réputation internationale avec les résultats au Baccalauréat et les innovations pédagogiques. La qualité de l'enseignement est plébiscitée avec le palmarès.

5. Rapport du Président

Compte rendu du comité exécutif :

Le comité exécutif s'est réuni le 11 octobre. Il a traité des sujets suivants :

La présence du représentant du C.A. au comité paritaire :

Dans la convention collective, on a noté qu'il y a deux représentants de l'employeur pour ces rencontres qui ont lieu deux ou trois fois pendant l'année scolaire. Le chef d'établissement et le DAF représentent l'employeur, car ils peuvent répondre aux questions posées et



Lycée Claudel



comprennent le fonctionnement de l'établissement.

La présence du représentant du C.A. au comité embauche :

Pour embaucher des personnels locaux, le chef d'établissement, accompagné du Directeur du Primaire ou du Proviseur adjoint ou du DAF, selon le type d'emploi, sélectionne les dossiers et conduit les entretiens avec les candidats. Un personnel, sollicité en fonction de son expertise, assiste aux entretiens, et garantit que les mêmes questions sont posées à tous les candidats.

Pour embaucher des directeurs ou dans les cas particuliers, le Proviseur va demander au président ou à son représentant d'être présent lors des entretiens.

La direction a très bien expliqué le fonctionnement actuel de ces deux comités et a aussi justifié la composition actuelle. La présence des membres du C.A. pourrait cependant faire objet de discussion lors d'une prochaine réunion du CA, si le C.A. le souhaite.

Les camps de petites vacances pour les enfants de 3 à 4 ans:

Le lycée gère les camps de petites vacances pour les enfants de 3 à 4 ans. Sonart ne s'en occupe pas.

La vidéosurveillance :

On va mettre plus d'affiches dans l'établissement et envoyer un message aux parents pour indiquer que la vidéosurveillance existe au lycée. Les vidéos sont gardées un mois avant d'être effacées.

Les délégations écrites (en p.j.):

Le comité de délégations écrites a été composé de Pascale Garrec, Proviseur, Nicolas Chambrial, DAF, Sylvie-Michèle Racicot, Trésorière et Sangita Kamblé, Présidente. Le comité a commencé son travail en décembre 2015. Lors de la dernière rencontre du comité exécutif, on a pu regarder chaque délégation en détail avant d'arriver au document qui est en p. j. Ce document est très pertinent, car il décrit de façon explicite ce qui est délégué notamment à la direction en respectant le budget, les conventions collectives et la convention avec l'AEFE. Comme noté le mois dernier, les délégations écrites servent à expliciter le fonctionnement de l'établissement. Les délégations écrites sont donc présentées au C.A. pour discussion et



validation.

Proposition : Que le C.A. valide les délégations écrites amendées. (Proposée : Mme Montrat; Appuyée : M. Sauvé)

Proposition adoptée à l'unanimité.

La partie opérationnelle du plan stratégique (en p.j.) :

Le comité de la déclinaison du plan stratégique a été composé de Katrina Anders, Secrétaire, Gilles Gallot, administrateur membre du collège des enseignants et Sangita Kamblé, Présidente. Le comité a travaillé sur la déclinaison qui a été envoyée au comité exécutif pour sa dernière rencontre. Le comité exécutif n'a pas toutefois eu l'occasion de discuter de ce document. Il est donc présenté au C.A. pour discussion.

À l'AGA, le plan stratégique sera présenté aux membres, même s'il ne comprend que les trois objectifs avec les axes prioritaires déjà identifiés et acceptés en principe par le C.A. en juin.

Le règlement :

Le comité de règlement est composé de Katrina Anders, Secrétaire, Gilles Gallot, administrateur membre du collège des enseignants, Sylvie-Michèle Racicot, Trésorière et Sangita Kamblé, Présidente. Le comité a continué à faire son travail en modifiant le document de juin afin de tenir en compte l'importance des cooptés, des conflits d'intérêts, de la confidentialité et les élections au collège des enseignants. Ce comité a aussi travaillé sur les meilleures pratiques. Le comité souhaite terminer ce document interne pour le C.A. d'ici fin décembre.

Les membres du C.A. discutent des divers éléments du Règlement. Il devrait y avoir une clause étoile – certaines dispositions du Règlement ne s'appliquent pas aux membres actuels.

Proposition : Que le C.A. valide le Règlement amendé. (Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Sauvé)

Proposition adoptée à l'unanimité.



Divers :

Être bénévole rend service à cet établissement, mais c'est un travail qui prend beaucoup de temps et d'énergie. Donc, afin d'avoir toujours des bénévoles, il est important que tous les administrateurs fassent connaître le lycée et les instances où les membres peuvent s'impliquer pour s'assurer qu'il y a toujours assez de bénévoles en comprenant les va et les vient des familles. En lumière de ce qui précède, la lettre adressée de la part du C.A. aux membres de la communauté claudélienne a incité l'intérêt de certains parents qui souhaitent comprendre les instances différentes au lycée. Une lettre informative de ce genre sera envoyée encore deux fois cette année scolaire.

Un rapport annuel sera rédigé par la Présidente pour faire un bilan du travail du C.A. de cette année pour l'AGA. Je tiens à remercier Katrina Anders, Gilles Gallot et Sylvie-Michèle Racicot pour le travail qu'ils ont fait sur les comités mentionnés ci-dessus. Je tiens aussi à remercier Pascale Garrec, le Proviseur et Nicolas Chambrial, le DAF, pour tout le travail qu'ils font en collaborant avec le comité exécutif sur certains dossiers ou comités, pour le travail avec le CA, et aussi pour le travail qu'ils font de façon quotidienne.

6. Rapport du Proviseur

a) Élections aux instances internes à l'établissement

Conseil d'école : 8 parents siègent (11 candidatures reçues; il y aura donc 3 suppléants) à parité avec 8 enseignants. Le Directeur préside le conseil d'école.

Conseil d'établissement : 6 personnels (3 enseignants du Secondaire + 2 du Primaire + 1 personnel de soutien) et 4 parents ont été élus par acclamation. Les élèves procéderont à l'élection de leurs 2 représentants lors de la formation de délégués qui se déroulera le mercredi 19 octobre matin au lycée. Pour mémoire, l'administration, les personnels et les parents/élèves siègent à parité. Sont invités à au conseil d'établissement la Présidente du CA, les conseillers consulaires, la coordonnatrice PVE et toute personne experte si pertinente.



b) Formation des personnels 2016-2017

Les inscriptions au plan de formation 2016-2017 de la zone Amérique du Nord sont closes. Plus de 50 personnels participeront à des stages, regroupements ou séminaires cette année. De la formation interne est également proposée, en particulier par les trois enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique présents au lycée.

Une formation aux premiers secours pour les intervenants/éducateurs auprès des jeunes enfants a été mise en place les 1er et 15 octobre. 3 personnels, en plus des professeurs expatriés dont c'est la mission, sont engagés dans le plan de formation de la zone en qualité de formateurs. Le plan de formation de la zone compte cette année 64 sessions de stages. Près de 1000 personnels de la zone AN sont concernés.

c) Society for French Schools in North America – nouveau site web

La SFSNA, dont le siège se trouve au lycée Claudel, est l'établissement de la mutualisation pour l'Amérique du Nord (Canada et É.-U.) conventionné avec l'AEFE. Son bon fonctionnement et sa gestion financière sont assurés par un conseil d'administration, et un comité directeur qui a délégation pour exécuter les décisions du C.A. et faire des propositions, où siègent des représentants des établissements conventionnés et partenaires. Le Proviseur du Lycée Claudel en est de droit le vice-président et le DAF le trésorier. En l'absence de président depuis le 1er septembre 2016, et jusqu'à de nouvelles élections, j'assume ces fonctions.

La Society se dote d'un nouveau site web qui sera lancé dans les jours qui viennent. Le nom marketing de la Society est FISNA (French International Schools in North America). Un lien avec les sites de tous les établissements est mis en place. Un espace public et un espace pro ont été créés. Ce nouveau site attractif vise à promouvoir l'excellence de tous nos établissements à programmes français en AN, auprès des familles, mais aussi des universités nord-américaines.

d) Partenariat avec les Services culturels de l'Ambassade de France

Nous poursuivons notre partenariat de plus en étroit avec nos collègues en charge de la coopération éducative et culturelle de l'ambassade de France. Beaucoup de projets



Lycée Claudel



enthousiasmants et de belles rencontres pour les enseignants et les élèves en cours ou en perspective pour cette année 2016-2017. Un bilan vous sera présenté au fil de l'année.

e) Deux élèves mis à l'honneur

Deux élèves ayant participé au prestigieux concours d'Histoire du Gouverneur général l'an passé sont lauréats.

Les élèves avaient le choix entre 5 sujets portant sur l'histoire du Canada. <http://www.histoirecanada.ca/History-Awards/Student-Award/2016-Questions/Questions/2016> Ils devaient ensuite, à partir de sources primaires, rédiger un texte. Salim El Gharbi et Ingrid Tremblay-Lessard, aujourd'hui élèves de 1re ES, ont remporté un prix de 1 000,00 dollars chacune. Nous sommes fiers de ces deux belles réussites, félicitons nos deux lauréats et remercions les enseignants, Mme Périers et M. Trapeau, qui les ont préparés.

f) Communication – nouveau site web pour le lycée

Des démarches ont été engagées auprès d'entreprises spécialisées en créations de sites web. Les consultations ont débuté et quatre entreprises sont chargées de nous faire des propositions au regard d'un cahier des charges. Lucie Rhéaume, Directrice communication, est chargée de suivre le dossier. Lorsqu'il s'agira de finaliser le projet, un comité sera mis en place, qui associera personnels, élèves et membres du CA. Notre objectif, compte tenu du travail important à conduire, est un lancement avant les congés d'été si possible.

g) L'observatoire des saisons

C'est autour du sujet des sciences. L'idée est de récolter des données du Canada et de la France autour des espèces de la flore, au fil des saisons, et d'en faire une banque de données. On a une universitaire d'Edmonton qui a coanimé le stage.

7. Rapport du Trésorier présenté par le DAF

a) Les états financiers



Le résultat prévisionnel constaté sera sujet à modification par les vérificateurs. On va dégager entre 350 000,00 \$ et 400 000,00 \$ cette année. C'est une baisse de l'année précédente. Ça tient à plusieurs choses, dont :

- Le taux de change reste meilleur que celui prévu au budget
- Sur les personnels : en variation de 4 000,00 \$ sur le budget.
- Sur le budget des opérations, on récupère environ 40 000,00 \$
- Sur les frais divers, on a des honoraires d'avocat, pour les contentieux et la négociation des conventions collectives.

On dégage plus que la prévision budgétaire, ce qui est bien pour l'établissement.

Sur le long terme, c'est un établissement qui avait un déficit de fonds de roulement de 4.4 millions de dollars, alors que là on a un déficit de 700 000,00 \$ et environ à 0 \$ en juillet 2017.

C'est un établissement qui fonctionne bien du point de vue financier et qui peut dégager environ 200 000,00 \$ par année. On est encore attractif – on stabilise au niveau des effectifs. Eu lieu au prix d'augmentation conséquente des droits de scolarités pour les familles.

On fera voter les prochains droits de scolarité en décembre. On ne sera pas à 7 %.

On doit aussi tenter de faire baisser le montant du prêt et des intérêts à payer.

Le Conseil d'administration devra également se pencher sur les autres sources de financement. Il faut tenter de lever des fonds, en particulier sur les gros projets. Sinon, il faut le faire avec les recettes venant des familles.

Mme Pourcelle tient à souligner l'incroyable travail de l'équipe de Direction pour ces résultats.

b) La vérification

Nous sommes depuis 3 jours en vérification des comptes avec Collins Barrow.



7. Point sur la Fondation

L'évènement Avalanche a eu lieu la semaine dernière, de jeudi à dimanche. Au vu des ventes, on peut estimer que la Fondation va toucher environ 6 000,00 \$ pour ces 4 jours. La Fondation et Avalanche sont très satisfaits. Un remerciement tout particulier à Lucie Rhéaume, qui a été là tous les jours pour appuyer dans cette activité.

L'AGA devait avoir lieu cette semaine, mais les états financiers ne sont pas prêts donc c'est reporté.

Les activités à venir :

- Brunch des grands-parents : dimanche 4 décembre
- Organisation de la soirée-bénéfice : pas encore de date précise.

À 21 h 45, M. Sauvé quitte la réunion

8. Questions diverses

a) Téléthon 2017

On envisage la participation du Lycée au Téléthon. L'idée est que l'organisation France-Ottawa organisera un défi sportif. Il faut faire des km à vélo sur des vélos stationnaires. Les gens versent de l'argent.

En France, il y a tout un weekend avec des nuits entières organisé.

En plus, on a la chance d'avoir à proximité un hôpital qui a un spécialiste mondialement reconnu autour du muscle. Ce docteur pourrait organiser une conférence, pour les élèves étudiant en science et éventuellement pendant le weekend.



b) Ressources humaines

Conformément au Règlement, Mme Marcil, M. Gallot et M. Romero quittent la rencontre.

Poste de Résident en Lettres : gelé cette année pour cause de démission tardive de l'enseignant et d'impossibilité à recruter un personnel détaché en juin, la Provisure propose de maintenir ce poste de résident et qu'il soit mis au mouvement lors de la campagne de recrutement AEFÉ pour la rentrée 2017.

Proposition : Que le Conseil d'administration autorise le proviseur à maintenir ce poste de résident. (Proposée : Mme Anders; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Poste de Résident en Mathématiques : un professeur va partir à la retraite au 31/08/2017. La Provisure propose le maintien du support de résident dans cette discipline afin qu'un autre professeur résident puisse être recruté à la rentrée 2017. Un professeur titulaire de l'éducation nationale est déjà en contrat local et sera prioritaire sur ce poste. Il n'y aura donc aucun souci de visa et permis de travail.

Proposition : Que le Conseil d'administration autorise le proviseur à maintenir ce poste de résident. (Proposée : Mme Anders; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Demande de financement de sa formation universitaire déposée par un autre professeur. La convention collective pour les enseignants prévoit que l'employeur peut accepter de financer des formations pour ses personnels. Cependant, le Conseil d'administration note que la demande n'est pas recevable. Le Proviseur se charge de le prévenir.



Lycée Claudel



9. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 22 h 24. (Proposée : Mme Montrat; Appuyée : Mme Anders)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 16 novembre 2016 à 18 h 30.

La présidente

Sangita KAMBLÉ

La secrétaire

Katrina ANDERS